

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

M. le Conseiller d'Etat Dr. Raymond Lorétan,  
Chef du Département de l'Instruction publique

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1933, tome 32, p. 129-130

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

M. le Conseiller d'Etat  
Dr RAYMOND LORETAN

Chef du Département de l'Instruction publique



Depuis le 1<sup>er</sup> mai 1933, M. le Conseiller d'Etat Raymond Lorétan est à la tête du Département de l'Instruction publique. La rédaction des *Echos* se fait un agréable devoir de présenter à ce magistrat si méritant ses hommages respectueux.

Fils de M. le Dr Gustave Lorétan, juge cantonal, M. le Conseiller d'Etat Lorétan est né à Loèche en 1885. Après de brillantes études qu'il couronna par l'obtention du titre de

docteur en droit, il ouvrit dans sa ville natale une étude d'avocat et de notaire. Très jeune, il mérita la confiance de ses compatriotes qui, dès 1913, l'envoyèrent siéger au Grand Conseil. De 1916 à 1921 il présida le Tribunal de Loèche et en 1920, le Valais le députait au Sénat helvétique. Ses qualités de juriste lui valurent en outre d'être nommé, en 1924, juge-suppléant au Tribunal fédéral.

Le peuple du Valais élit M. Lorétan Conseiller d'Etat le 18 décembre 1927. Chargé du Département des finances, il fut notre grand argentier cantonal pendant cinq ans et demi environ.

Au Département de l'Instruction publique, M. le Conseiller d'Etat Lorétan continuera à être le magistrat distingué et énergique qu'il a toujours été, le chrétien sans peur et sans reproche qui ne transige pas avec les principes et qui sait la force du catholicisme dans les domaines de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse. Nous formons des vœux pour que M. le Conseiller d'Etat Lorétan obtienne, dans la mission qui lui a été confiée, les résultats qu'il désire et les succès qu'il mérite.